

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 24 (1944)
Heft: 3

Rubrik: À nos lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

V. — CONTROLE

Pour toute exportation de Suisse en France, effectuée depuis le 1^{er} janvier 1944, il est nécessaire de transmettre à l'Office suisse de Compensation :

- a) l'avis de créance;
- b) un double de la déclaration d'exportation portant le timbre du bureau de douane de sortie et mentionnant le numéro et la date de délivrance du permis sur la base duquel l'exportation a eu lieu;
- c) le cas échéant, le préavis mentionné sous chiffre III, lettre b ci-dessus.

Pour la Chambre de Commerce Suisse en France :

Le Secrétaire général :

G. DE PURY.

Le Chef des Services d'Information :

J.-P. GRENIER.

Recherche de collaborateurs pour le Secrétariat Général, à Paris de la Chambre de Commerce Suisse en France

1^o SOUS-CHEF DU SERVICE DES REPRÉSENTATIONS COMMERCIALES

Le travail qui incombe au titulaire de ce poste consiste à mettre en rapport, d'une part, des maisons suisses ou françaises qui cherchent des représentants en France ou en Suisse, d'autre part, des représentants qui demandent à entrer en relation en France ou en Suisse avec des maisons suisses ou françaises. Il s'agit également de tenir à jour et de compléter des répertoires des maisons et des représentants en question.

Le titulaire de ce poste devrait être, si possible, de nationalité suisse, âgé de 22 à 30 ans, diplômé d'une Ecole des Hautes Etudes Commerciales, avoir de l'esprit d'initiative, de la méthode et de l'ordre.

2^o EMPLOYÉE POUR LE SERVICE DES STATISTIQUES

Cette employée aura pour tâche de procéder à des relevés statistiques sur fiches. Il est nécessaire qu'elle sache travailler d'une manière très consciencieuse et avec une certaine indépendance. Il est désirable qu'elle soit de nationalité suisse et âgée de 30 ans au minimum.

3^o STÉNO-DACTYLOGRAPHES

Pour les Services Techniques et d'Information, si possible de nationalité suisse, âgées de 20 à 35 ans, prenant facilement en dictée, écrivant proprement à la machine et capables d'assumer du travail de secrétariat.

Offres de services à adresser par écrit avec curriculum vitæ et références :

pour les candidats domiciliés en Suisse au Service de la Correspondance Commerciale de la Chambre de Commerce Suisse en France, Bâle 2.

pour les candidats domiciliés en France, à la Chambre de Commerce Suisse en France, 16 avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}.

A NOS LECTEURS

Nous nous excusons de ne pouvoir publier dans ce numéro, par suite de l'abondance des matières, les rubriques « Législation économique » et « Agenda fiduciaire » qui trouvent ordinairement place dans notre organe.

Ceux de nos lecteurs qui désireraient en obtenir communication pourront se les procurer auprès du Secrétariat général de la Chambre de Commerce Suisse en France, 16 avenue de l'Opéra, Paris-1^{er}.